



La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national

FORMATION
POUR LES ÉLUS



Quelle attitude face à la radicalisation ?



Durée

1 jour - 7 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université :
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux
possible



Public

Formation collective : 12 participants
maximum



Tarifs

560 € (possibilité de prise en charge
par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 1750 €

Objectifs

- Sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la radicalisation
- Identifier leur rôle dans la prévention et la gestion des phénomènes radicaux
- Fournir des outils et conduites à tenir

Contenu de la formation

- Définition de la radicalisation : définition, contextualisation, cadre législatif, structures et infrastructures de lutte, démystification
- Les formes de radicalités
- Les signes d'identification de la radicalisation
- Les outils de lutte et dispositifs de remédiation
- Les conduites à tenir en cas de remontée d'information
- Cas pratiques de mises en situation

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Etude de cas pratiques en petits groupes

Intervenant

Gabriel VELU

Professeur des universités, Université d'Artois, Faculté des Sciences Appliquées.

Fonctionnaire Sécurité Défense.

Référent radicalisation.

Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Financement

Droit individuel à la
formation des élus (DIFE)

ou

Budget formation
de la collectivité

Une procédure à suivre

1. Créer son identité numérique 

2. Créer son compte élu



3. Contacter la FCU Artois



Nous vous invitons à
vous rapprocher de votre
collectivité

Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

FCU Artois
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS
Tél. 03 21 60 37 68
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr

